

PRESENTATION DU PROGRAMME GID-FASTDEV POUR L'AGRICULTURE 2017

Contexte : le Groupe Interacadémique pour le Développement (GID) est une structure euro-africaine réunissant 30 Académies d'Europe du Sud et d'Afrique. Il organise des forums de réflexion euro-méditerranéens (*Parménides*) et euro-africains (*Forum Africain des Sciences et Technologies pour le Développement - FastDev*) qui rassemblent tous les acteurs du développement dans un domaine considéré pour en faire émerger les besoins réels, mettre en regard les savoirs disponibles ou à développer, identifier les obstacles à leur mobilisation et élaborer des recommandations pour les surmonter. Le forum FastDev organisé à Dakar en février 2016 a souligné l'importance de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, ainsi que la nécessaire co-construction des enseignements-formations et des entreprises pour l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne. Des réunions ultérieures entre académies, ONG et partenaires ont confirmé ces choix et permis d'élaborer progressivement le programme *GID-FastDev pour l'agriculture 2017*.

Concept général : Il s'agit de proposer aux jeunes ruraux africains des exemples de réussite de systèmes agricoles cautionnés par les académies africaines et françaises, les incitant à s'engager dans les métiers liés à l'agriculture sur des bases solides. Rassemblés sur une plateforme Internet hébergée par Agropolis International et accessible au plus grand nombre, ces exemples conduiront notamment à la création de réseaux de fermes-écoles et d'entreprises-écoles du monde rural africain. Les remontées du terrain et la force de « la pédagogie par l'exemple » sont les moteurs de ce programme, soutenu par les ministres africains et français de l'agriculture et de l'élevage.

Objectifs : les métiers de l'agriculture ouvrent des perspectives d'avenir ; il est impératif de donner envie et espoir aux jeunes africains de s'y installer. En consultant cette plateforme, les jeunes intéressés devraient y trouver une vraie motivation d'entreprendre. Il est donc très important de diffuser des exemples de véritables succès du terrain, en insistant sur la diversité des conditions de leur réussite : accès à l'eau et à l'énergie, au foncier, aux financements, aux marchés, à l'encadrement agricole....

Publics et pays cibles : jeunes agriculteurs, ruraux et migrants urbains à la recherche d'emploi, quel que soit leur niveau de connaissance, agents de terrain des structures d'encadrement associatives et coopératives, femmes, qui jouent un rôle majeur dans la transformation et la commercialisation des produits de l'agriculture. Le projet cible l'Afrique subsaharienne et dans un premier temps les pays francophones (Mauritanie, Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Bénin, Togo, Mali, RDC, Madagascar), avant de s'étendre aux pays anglophones (Nigéria, Afrique du Sud), sans exclure les pays bilingues (Cameroun, Maurice). En tout 13 pays, représentant différents types de climat, de pédologie, de ressources naturelles et de contextes politiques.

Moyens : pour assurer cette communication, deux outils principaux seront déployés pendant l'opération :

- les TIC (plateforme Internet, réseaux sociaux, blogs de discussion, etc...) et notamment la téléphonie mobile, qui connaissent en Afrique un développement extraordinairement rapide ;
- sur le terrain, cette large diffusion sera relayée, suivie et confortée par la constitution de réseaux de fermes-écoles ou d'entreprises-écoles du monde rural adaptés à chaque territoire, qui seront mis en place progressivement sur la base de structures existantes à identifier et à valider.

Contenus : les exemples présentés seront instruits par un Conseil scientifique et validés par une Commission académique dédiée. Cette « caution scientifique et académique » apportée par le réseau du GID est l'une des clés du succès de l'opération, car ce type de garantie n'existe pas actuellement.

Typologie des exemples de réussite à présenter : en priorité les projets spontanés d'innovation, de formation (fermes-écoles..) et de démonstration (prototypes..), et en deuxième priorité de R & D, et de politiques publiques.

Critères de sélection pour l'identification des exemples de réussite :

- 1- **Employabilité** : critère fondamental et fil conducteur du programme. Les projets retenus doivent être exemplaires en termes d'emplois générés, par la production agricole ainsi qu'en amont et en aval de celle-ci, et de retombées espérées pour l'employabilité des jeunes en Afrique sub-saharienne.
- 2- **Innovation** : institutionnelle, organisationnelle ou technique ;
- 3- **Chaine des valeurs** : amélioration de la valeur ajoutée ;
- 4- **Répliquabilité/transportabilité** : capacités d'appropriation par d'autres, dans d'autres contextes ;
- 5- **Présence d'un partenariat structurant et structuré** avec les dispositifs locaux (organisations, filières...) ;
- 6- **Diversité** thématique, géographique et sociale ;
- 7- **Durabilité** : financière, environnementale et sociale ;
- 8- **Composante formation professionnalisante et professionnelle** : renforcement de la professionnalisation en réponse aux attentes des décideurs politiques et aux besoins des nouveaux emplois agricoles de demain en Afrique.

Sources de recensement des exemples : nombreuses structures sollicitées en Afrique et en France : ministères de l'agriculture et de l'élevage, académies, instituts d'enseignement et de recherche (INRA, IRD, CIRAD, Agropolis International, etc...), ONG, fondations, associations, structures professionnelles, organismes de financement du développement (AFD) etc...

Le *Conseil scientifique* et le *Comité académique* du GID organiseront une sélection rigoureuse des exemples les plus intéressants, pertinents et démonstratifs pour les objectifs du projet. La conception et la réalisation des supports numériques seront organisées par des financements adaptés à mettre en place.

Faisabilité et gouvernance de ce programme : dans un premier temps, les préalables et conditions de réussite du programme, notamment l'environnement nécessaire au développement agricole, ainsi que son impact sur les jeunes ruraux africains seront étudiés dans des opérations tests.

En phase projet, la supervision du programme et de sa mise en œuvre est assurée par un *Comité de pilotage*, constitué du GID et de ses partenaires, en particulier l'Académie d'Agriculture de France (AAF). Cette instance est complétée par un *Conseil scientifique* organisé autour du Groupe de Travail mis en place à l'AAF et comportant des spécialistes d'autres académies, notamment l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, pour servir de plateforme d'échanges d'idées et de propositions), et par une *Commission académique* (académiciens africains et français) chargée de cautionner in fine des exemples de réussite présentés en fonction de leur degré d'adéquation aux critères retenus.

Calendrier de mise en œuvre et communication :

- **2 mars 2017** : **Lancement officiel du Programme FastDev pour l'agriculture 2017** au Salon International de l'Agriculture à Paris, en présence du ministre français de l'agriculture et de ministres africains de l'agriculture et de l'élevage.
- **Juin-septembre 2017** : **Phase de réalisation** (en cours) : recensement des exemples de réussite de terrain et création d'une plate-forme Internet dédiée provisoire.
- **21-22 novembre 2017** : **Atelier à Abidjan** au Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA), pour la présentation/discussion d'un échantillon d'une douzaine d'exemples de réussite en, présence des responsables et porteurs des programmes/projets.
- **Janvier 2018** : **création de la plate-forme Internet dédiée, abritée par Agropolis** (Montpellier).
- **Fin février-début mars 2018** : **Conférence au Salon International de l'Agriculture à Paris** en présence des ministres africains concernés ou de leurs représentants, pour conclure l'atelier d'Abidjan et décider des prochaines étapes.

Cette articulation est indispensable pour que les plus hautes autorités africaines apportent leur soutien au projet et permettent le succès d'une large diffusion de ce concept après avoir assuré, sur certains territoires, la concrétisation des conditions nécessaires à sa réalisation (problèmes fonciers, d'irrigation, d'énergie, d'accès aux financements et aux marchés...)/.